

DEVIS N° 0000055/22

Identification

Nom & Prénom : FALAH ATIKA
C.I.N. :

125307

CASABLANCA Le : 02-08-2022

Organisme : MUPRAS
Diagnostic :

SEJOUR	Prestations	Observation	Qté	Prix U.	T.C.	Coef	Total
SEJOUR CHAMBRE DOUBLE			3	400			
SEJOUR SOINS INTENSIFS			2	1000			1 200,00
INTERVENTION							
1 ER BLOC OPERATOIRE							2 000,00
HONORAIRE REANIMATEUR			180	25			4 500,00
			80	30			2 400,00
PRESTATIONS							
SURVEILLANCE USI			2	400			800,00
BILAN BILOGIQUE			1	2500			2 500,00
PHARMACIE INTERNE							
PHARMACIE			1	6000			6 000,00
HONORAIRES MEDICAUX							
DR. ACHOURI MOHAMED							6 000,00
LABO EXTERNE			180	30			5 400,00
CENTRE DE TRANSFUSION							5 400,00
Arrêtée le présente Devis à la somme de : VINGT-SIX MILLE TROIS CENTS DIRHAMS			1	1500			1 500,00
TOTAL PARTIE CLINIQUE							19 400,00
TOTAL PARTIE AUTRUI							1 500,00
TOTAL GENERAL							6 900,00
NB:							26 300,00

CLINIQUE JERRADA - OASIS
113, Av. Abderrahim Bouabid
CASABLANCA
Tél : 05 22 23 81 81 - Fax : 05 22 23 81 82
INPE : 090061678 - SCE : PEC



DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

Le 04.08.2008

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Matricule : 09498

Nom et Prénom de l'adhérent : LATIFINE MUSTAPHA

Nom et Prénom du bénéficiaire : FALAH ATIKA

A REMPLIR PAR LE PRATICIEN

Je soussigné : M. Achour

Estime que l'état de santé de Mlle Mme M.

Nécessite une

intervention chirurgicale

Un acte coté à la nomenclature (préciser le coefficient)

K 180 (F 102)

Une hospitalisation de (approximatif)

07 JOURS

A (préciser l'établissement hospitalier)

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Renseignements sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS) :

Coagulation céphalique avec paraparesie sur le site d'injection extra céphalique

Cachet, date et signature du praticien

A REMPLIR PAR LE MEDECIN CONSEIL DE LA MUPRAS

Décision :

N.B. cette demande d'accord préalable doit être adressée, mailée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable. Dans le cas contraire, la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.



Casablanca, le 03 Février 2022

DR. SEDDIKI ABDELHAFID

Mme. FALAH EP LATIFINE ATIKA

COMPTE RENDU

I.R.M. LOMBAIRE

Technique :

Exploration dans les plans axial et sagittal en T1 et T2 et T1 après injection de gadolinium avec saturation de graisse.

Résultats :

- Mise en évidence au niveau de D11-D12 d'une formation intra-canalaire extra-médullaire tissulaire de signal intermédiaire T1 et T2, bien limitée, rehaussée modérément après injection de gadolinium mesurant 23 x 14mm, refoulant le cordon médullaire qui ne montre cependant pas d'anomalie de signal.
- Par ailleurs, on note un respect de la hauteur et de l'alignement des corps vertébraux.
- Absence de pathologie herniaire.

Conclusion :

Formation tissulaire intra-canalaire extra-médullaire tissulaire rehaussée après injection de gadolinium et bien limitée, visible au niveau de D11 et D12, compatible à priori avec un petit méningiome. L'hypothèse d'un neurinome peut également être soulevée.

DR FARAJ HAMZA

